

PASSE TON BAFA-BAFD ET DEVIENS ANIMATEUR OU DIRECTEUR D'ACCUEILS DE LOISIRS ET DE SÉJOURS DE VACANCES !

Être animateur.trice ou directeur.trice, c'est contribuer activement à l'éducation des enfants et des jeunes dans le cadre de leurs temps libres en leur proposant de s'ouvrir à de nouvelles activités, de développer leur propre personnalité, de s'engager dans une société plus juste et plus solidaire.

Se former à la **LIGUE** de l'enseignement, c'est :

- ▶ La garantie d'une équipe de formateurs aux compétences et expériences variées et complémentaires.
- ▶ Des outils adaptés à chaque stage et des contenus de formation en lien avec les réalités de terrain et l'évolution de la société.
- ▶ La mise en place de méthodes permettant au stagiaire d'être acteur de sa formation en utilisant ses propres potentiels en vue de conduire des projets d'animation et de les évaluer.
- ▶ Le respect des différences et d'une vie de groupe riche autour d'un travail d'équipe.

Se former à la **LIGUE** de l'enseignement, c'est aussi :

- ▶ Défendre les droits aux loisirs pour tous. C'est dans cette perspective que nous mettons en place des sessions de formations Bafa/Bafd, préparant ainsi ces jeunes à devenir des acteurs d'une société de fraternité acceptant les différences et prête à régler les difficultés liées à ces différences, non pas par le conflit, mais par la discussion, l'éducation et la culture, en référence à nos valeurs de Laïcité, de Citoyenneté et de Solidarité éducative.

Le BAFA s'obtient en 3 étapes dans l'ordre défini ci-dessous et dans un délai de 30 mois :

- ▶ Formation générale : âge minimum 17 ans révolus le premier jour de la session, durée : 8 jours
- ▶ Stage pratique : 14 jours minimum dans un accueil collectif de mineurs déclaré. Il doit s'effectuer dans les 18 mois qui suivent la session de formation générale, sous peine d'en perdre le bénéfice
- ▶ Approfondissement : 6 jours ou qualification : 8 jours

Validation par un jury de la Direction Départemental de la Cohésion Sociale

La **LIGUE** de l'enseignement est habilitée par l'Etat comme organisme dispensateur de formation BAFA/BAFD. Elle est aussi organisatrice d'accueils de loisirs et de séjours de vacances pour les enfants et les adolescents.

www.bafa-nouvelleaquitaine.org

bafa-bafd@bafa-nouvelleaquitaine.org - 05 49 88 88 29

LIGUE de l'enseignement Nouvelle-Aquitaine
33 rue Saint Denis - 86000 Poitiers



Site de
Limoges

Site de
Poitiers

Crédit photos :
Fotofolia
NE PAS JETER SUR
LA VOIE PUBLIQUE

2019
-
2020

PASSE TON
BAFA-BAFD ! ET DEVIENS
ANIMATEUR.TRICE
OU DIRECTEUR.TRICE



www.bafa-nouvelleaquitaine.org



DONNE DU SENS
A TON JOB !

BAFA FORMATION GENERALE (8 JOURS)

Du 20/10 au 27/10/2019	Saint Priest de Gimel (19)	535 €	Pension complète
Du 26/10 au 02/11/2019	Guéret (23)	330 €	Demi-pension
Du 26/10 au 02/11/2019	Pont l'Abbé d'Arnoult (17)	535 €	Pension complète
Du 22/02 au 29/02/2020	Niort (79)	535 €	Pension complète
Du 22/02 au 29/02/2020	St Yrieix sur Charente (16)	405 €	Demi-pension
Du 29/02 au 07/03/2020	Limoges (87)	405 €	Demi-pension
Du 29/02 au 07/03/2020	Saint Priest de Gimel (19)	535 €	Pension complète
Du 18/04 au 25/04/2020	Niort (79)	535 €	Pension complète
Du 18/04 au 25/04/2020	Meschers (17)	535 €	Pension complète
Du 18/04 au 25/04/2020	Ahun (23)	535 €	Pension complète
Du 25/04 au 02/05/2020	Vouneuil sur Vienne (86)	535 €	Pension complète
Du 27/06 au 04/07/2020	St Yrieix sur Charente (16)	405 €	Demi-pension
Du 27/06 au 04/07/2020	Saint Priest de Gimel (19)	535 €	Pension complète
Du 06/07 au 13/07/2020	Ferrere (65)	535 €	Pension complète

BAFA APPROFONDISSEMENT (6 JOURS)

Du 20/10 au 25/10/2019	Saint Priest de Gimel (19) : Grands jeux et veillées	420 €	Pension complète
Du 21/10 au 26/10/2019	St Yrieix sur Charente (16) : Enfant en situation de handicap + grands jeux	330 €	Demi-pension
Du 24/02 au 29/02/2020	Pont l'Abbé d'Arnoult (17) : Grands jeux et veillées	420 €	Pension complète
Du 29/02 au 05/03/2020	Saint Priest de Gimel (19) : Enfant en situation de handicap	420 €	Pension complète
Du 02/03 au 07/03/2020	Limoges (87) : Activités manuelles, bricolage	330 €	Demi-pension
Du 20/04 au 25/04/2020	Saint Priest de Gimel (19) : Jouer dehors et avec la nature	420 €	Pension complète
Du 20/04 au 25/04/2020	Meschers (17) : Milieu marin et grands jeux	420 €	Pension complète
Du 27/04 au 02/05/2020	Ahun (23) : Animation pour les 3-11 ans	420 €	Pension complète
Du 06/07 au 11/07/2020	Ferrere (65) : Nature et milieu montagnard	420 €	Pension complète
Du 24/08 au 29/08/2020	Saint Priest de Gimel (19) : Mini-camp et rando	420 €	Pension complète

BAFA QUALIFICATION (8 JOURS)

Du 20/10 au 27/10/2019	Saint Priest de Gimel (19) Surveillant de baignade	570 €	Pension complète
Du 18/04 au 25/04/2020	Fouras (17) Surveillant de baignade	450 € 570 €	Demi-pension Pension complète

BAFD FORMATION GENERALE (9 JOURS)

Du 20/04 au 28/04/2020	Saint Priest de Gimel (19)	630 €	Pension complète
------------------------	----------------------------	-------	------------------

BAFD PERFECTIONNEMENT (6 JOURS)

Du 29/02 au 05/03/2020	Saint Priest de Gimel (19)	440 €	Pension complète
------------------------	----------------------------	-------	------------------

PASSE TON
BAFA-BAFD !

ET DEVIENS
ANIMATEUR·TRICE OU
DIRECTEUR·TRICE

DONNE DU SENS
A TON JOB !

LES AIDES POSSIBLES (1)

Bourse de la Région Nouvelle-Aquitaine

- Renseignement auprès de la région - <http://les-aides.laregion-alpc.fr>

Caisse d'Allocations Familiales (uniquement pour les formations générales)

- Conditions : être âgé de 17 à 25 ans, quotient familial égal ou inférieur à 1200 €
- Montant de l'aide : internat 300 € - demi-pension 100 € - www.caf.fr

Ministère de la Jeunesse et des Sports

- Montant de l'aide : uniquement sur les formations BAFD, se renseigner auprès de la DRDJSCS
- ☞ <http://aquitaine-limousin-poitou-charentes.drdjcs.gov.fr>

Conseil Départemental de la Charente

- Montant de l'aide : 200 € uniquement pour le BAFA approfondissement
- ☞ www.lacharente.fr ou au 05 16 09 72 44

ET AUSSI...

- Mutualité Sociale Agricole - Pôle Emploi - Certaines Mairies - Certains Comités d'Entreprises

(1) Aides remises sous conditions